

Spécial | Sabine Moynac : relever quotidiennement des défis pour faire mieux



Installée depuis le 1er avril 2020, Sabine Moynac a trouvé ses deux associés, Patrick Aussel et Adrien Veysset, grâce au répertoire départ installation (RDI) de la chambre d'agriculture de la Dordogne. Pour conforter son choix, elle a réalisé un stage parrainage de onze mois. La jeune femme de 28 ans, apprécie la diversité des tâches, qu'elle réalise. Elle aime se remettre régulièrement en question et s'efforce d'innover pour assurer la pérennité de l'exploitation qui produit de la viande d'agneaux et des noix sous label agriculture biologique.

Au printemps 2019, Sabine Moynac rejoint le Gaec des Saints à Marcillac Saint-Quentin dans le Sarladais qui compte alors deux associés : Patrick Aussel, 58 ans et Adrien Veysset, âgé de 34 ans. La jeune femme est séduite par le projet de cette exploitation qui allie élevage de brebis et une production de noix sous AOP Périgord avec le label agriculture biologique. Les deux hommes recherchaient depuis un petit moment un troisième associé pour conforter les productions et assurer la pérennité de la structure. Ils avaient déposé une annonce au répertoire départ installation (RDI). Dans leur réflexion, il s'agissait aussi d'anticiper le départ à la retraite de Patrick qui devrait intervenir d'ici quelques années.

La jeune femme quant à elle, est originaire du Cantal : elle connaît bien le milieu agricole, ses parents étant éleveurs en bovins viande. Avant de s'engager dans cette voie, elle obtient son diplôme d'ingénieure à l'école de Purpan à Toulouse puis elle a travaillé comme conseillère d'entreprise pour les exploitants agricoles, puis dans le secteur de la communication et du journalisme. « *J'ai toujours su que je m'installerai un jour, mais je voulais travailler à l'extérieur avant de franchir le pas* », précise-t-elle. Depuis le 1^{er} avril 2020, le Gaec des Saints comptent trois associés. Ils exploitent 800 brebis viande sur 130 ha de SAU, une dizaine d'hectares de noyers pour une production de 30 ha de céréales, d'agneaux et de 10 tonnes de noix AOP bio.

Le choix du modèle d'associé

« *Mon souhait était de m'installer en élevage, en viande avec un projet qui me corresponde. Je voulais un projet de diversification, ce que nous avons mis en place depuis mon arrivée. Mais je souhaitais opter pour une association. Donc je suis passée par un stage parrainage d'un an.* » Sabine Moynac juge la formule excellente. « *Nous sommes*

accompagnés par la chambre d'agriculture. Dans notre cas, cela nous a permis de construire à trois le projet commun de l'exploitation, de confronter nos idées et de partager ce que nous voulions faire. Cela permet de découvrir l'exploitation, de travailler ensemble pour celui qui arrive. Les aspects humains sont essentiels. » Le seul hic de son dossier d'installation, c'est que la jeune femme s'est installée en plein milieu du premier confinement du à la Covid 19, ce qui a engendré quelques péripéties administratives et quelques angoisses.

Depuis l'arrivée de la jeune agricultrice, le Gaec des Saints développe la vente directe sur l'atelier ovins, a diversifié les débouchés pour la noix, créé un nouveau produit avec la farine de noix. De par ses expériences passées, la jeune agricultrice mise sur la communication, les réseaux sociaux. *« L'avantage d'être trois associés, permet aussi de se dégager du temps pour notre vie personnelle. »* Et la jeune femme a une vision très précise du métier d'agriculteur. Une profession qui évolue avec son temps et moderne. *« On est dans un contexte en perpétuelle évolution. »*

Quant à Patrick Aussel, le plus âgé des associés, il est ravi de la venue de Sabine. *« Avoir deux jeunes associés à ses côtés, cela crée une vraie dynamique et je pourrais faire valoir mes droits à la retraite l'esprit tranquille avec la fierté d'avoir installé deux jeunes exploitants. »*



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 27/04/2021

[Url de cet article](#)